

Contact inscriptions : Trisomie 21 Haute Garonne : 05.61.54.34.47

Informations : lesperluette31.wifeo.com

Inscription par mail à geist31@wanadoo.fr
ou par téléphone 05.61.54.34.47 (Trisomie 21 HG)

Nom

Prénom.....

Nombre de personnes inscrites

Parent

Personne en situation de handicap

Professionnel

Courriel :

(ou adresse postale si pas de mail)

IMPORTANT : Les personnes ayant besoin **d'interprétariat en LSF** sont priées de nous en faire la demande au plus tard le **jeudi 10 janvier 2013**.

Désinstitutionnalisation, quel sens en 2013 ?

Journée de réflexion et d'échanges



vous invitent à participer à une journée de réflexion sur le thème de la désinstitutionnalisation des personnes en situation de handicap.

Vendredi 25 janvier 2013, de 9h à 16h30

Salle Osète au 6, rue du Lieutenant Colonel-Pélissier, Toulouse

Tout public.
Entrée gratuite.

Inscription obligatoire.

Avec le soutien de :



MAIRIE DE  TOULOUSE
www.toulouse.fr

QU'EST CE QUE LA DESINSTITUTIONNALISATION ?

« La Désinstitutionnalisation n'est pas sortir les personnes des constructions appelées institutions. Il s'agit plutôt d'un processus visant à aider les personnes à gagner ou reconquérir le contrôle de leur vie comme des citoyens à part entière ». FEPH, European Research Initiative on desinstitutionnalisation of disabled people, Vision 2005 – 2010 – 2015 by the "Disabled people with complex dependency needs" and the "Human Rights" Committees.

"Le mouvement de désinstitutionnalisation dans le domaine social et médicosocial s'est beaucoup développé, depuis deux décennies, sous l'influence essentiellement des pays nordiques et anglo-saxons. L'Italie l'a systématisé vers l'école ouverte à tous dès le milieu des années 1970. Ce terme, actif et devenu courant dans le vocabulaire européen, répond notamment à une recommandation du Conseil de l'Europe.

Institution ne se confond pas automatiquement avec des murs et des hébergements qu'il faudrait fermer, ouvrir ou faire tomber.

Il s'agit bien néanmoins de re-questionner au fond tout ce qui est de l'ordre des structures spécialisées, toute structure pouvant être perçue comme « séparatrice », voire « ségrégrative », au regard de la liberté de choisir son lieu et son mode de vie.

La Convention de l'ONU pose parmi les droits fondamentaux de tout un chacun la liberté de choisir, quelle que soit sa dépendance.

La désinstitutionnalisation va de pair avec l'ensemble des services à inventer et développer, favorisant l'autonomie des personnes, leur liberté de choix et d'installation, dans une diversité d'offres alternatives.

Il s'agit de provoquer l'environnement à s'adapter à tous les individus, en augmentant le potentiel de chaque personne et en allant au-devant d'une demande sociale consistant à vivre comme et parmi tous les autres."

Bruno GAURIER, Conseiller politique au CFHE, Expert Convention des Nations Unies, auteur du livre "Tous inclus". Expert transports au Forum européen des personnes handicapées.

PROGRAMME

Tables rondes avec des interventions d'introduction des sujets, et **témoignages de personnes et parents** sur "**La vie citoyenne sans condition de capacité ?**" laissant une large **place aux échanges** avec la salle.

9h / 9h30

ACCUEIL des participants : Café d'accueil. Stands documentation et livres (Editions Erès).

9h30/12h

Quel sens a l'institution ? D'où venons-nous et vers quoi on tend aujourd'hui ? "Histoire et avancées, projets, lois, directives ... des supports pour le processus de désinstitutionnalisation".

Philippe Miet Conseiller National Politiques européennes et internationales à l'APF et Délégué Général du CFHE. **Bruno Gaurier** Conseiller politique au CFHE, Expert Convention des Nations Unies, auteur du livre "Tous inclus". Expert transports au Forum européen des personnes handicapées.

14h/16h30

Quels choix possibles pour une citoyenneté active des personnes en situation de handicap ? » **Expériences d'ouverture.**

=> Coté adulte : "Une institution « spéciale » (l'APF) qui met en œuvre l'ouverture : l'expérience des APEA (appartements de préparation et d'entraînement à l'autonomie) à Mérignac", **Angelina Cheval**, directrice APEA.

=> Coté enfant : "état des lieux des expériences d'inclusions en France", **Pierre Baligand**, Inspecteur honoraire de l'Education nationale